

CRISE COVID-19

ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX À LA POPULATION

La crise sanitaire due à l'épidémie du Covid-19 impose une nouvelle organisation des accueils municipaux.

Afin de limiter les contacts, toutes les démarches qui ne nécessitent pas de rendez-vous physiques doivent être faites par téléphone ou par Internet.

L'accueil à l'espace Marianne est quant à lui soumis à un règlement strict.



**RETROUVEZ LES INFOS CORONAVIRUS SUR JUVISY.FR ET SUR FACEBOOK
CONTACTS : 01 69 12 50 00 // LEMAIRE@MAIRIE-JUVISY.FR**

ESPACE MARIANNE

25 GRANDE RUE / PLACE ANATOLE FRANCE
TÉL. 01 69 12 50 00

► SERVICE POPULATION

Transmettez au préalable vos documents par mail pour le service population
les demandes d'actes d'état-civil sur : etat-civil@mairie-juvisy.fr
Après étude de votre dossier, un rendez-vous pourra vous être fixé.

- Démarches pouvant être faites à distance : inscriptions sur les listes électorales, recensement militaire sur : servicepublic.fr
- Démarches nécessitant un rendez-vous à l'espace Marianne : reconnaissance anticipée, dossiers de mariage, PACS, inscription scolaire, demande de logement, inscription en structure Petite enfance, renouvellement ou achat de concession.

► SERVICE FUNÉRAIRE

Pour les déclarations de décès ou achat / renouvellement de concession, le même processus qu'en période normale est appliqué.

- Particuliers et entreprises, adressez préalablement vos documents par mail à : funeraire@mairie-juvisy.fr
- Les services vous fixera un rendez-vous.

► SERVICE PETITE ENFANCE

• Pour les inscriptions en structure Petite enfance et toutes autres demandes, transmettez vos documents par mail à : service.petite.enfance@mairie-juvisy.fr

• Pour répondre aux demandes des partenaires : une présence physique peut être mise en place.

► SERVICE DES AÎNÉS

• Les travailleurs sociaux et agents assureront des roulements présentiels en fonction des rendez-vous avec le public concerné.

• Des visites à domicile seront assurées en fonction de la nécessité. L'agent respectera les règles strictes de protection.

• L'agent de convivialité assurera le renfort sur les livraisons de courses des personnes fragiles. L'agent respectera les règles strictes de protection.

ACCUEIL DU PUBLIC

Pour la sécurité de tous :

- L'accès à l'espace Marianne se fait par la place Anatole France, un par un.
- 8 personnes maximum peuvent être accueillies. Après chaque rendez-vous, l'agent vous raccompagnera et ira chercher la personne suivante. Personne n'est admis dans la salle d'attente.
- Veuillez respecter les distanciations de 1 mètre matérialisées par des lignes sur le sol.
- Durant les échanges, vous devez porter un masque. L'agent en portera un également.
- Du gel hydroalcoolique est à votre disposition.
- La rampe d'escalier et les boutons de l'ascenseur sont nettoyés toutes les heures avec des lingettes désinfectantes.

Merci de votre compréhension

► RÉGIE

• Les règlements de factures (Petite enfance, Education) doivent être faites sur JuvEasy, le portail famille. En cas de problème de connexion, les services pourront vous aider par téléphone ou vous proposer un rendez-vous.

• Pour tout litige, envoyez un mail détaillé sur votre situation sur : regie@mairie-juvisy.fr

► SERVICE ÉDUCATION

• Pour les inscriptions scolaires et toutes autres demandes, transmettez vos documents par mail à : service.enfance@mairie-juvisy.fr

• Pour répondre aux demandes des écoles et des partenaires : une présence physique peut être mise en place.

► CCAS / SERVICE LOGEMENT

• Les travailleurs sociaux et agents assureront des roulements présentiels en fonction des rendez-vous avec le public concerné.

• Toutes vos demandes concernant le CCAS (demande d'aide, accompagnement social...) doivent être faites par téléphone au 01 69 12 50 00 ou par mail sur : action-sociale@mairie-juvisy.fr

• Toutes vos demandes concernant le logement (demande d'aide, accompagnement social...) doivent être faites par téléphone au 01 69 12 50 00 ou par mail sur : service.logement@mairie-juvisy.fr



PÔLE URBANISME / POLICE MUNICIPALE

PÔLE URBANISME / POLICE MUNICIPALE
18A RUE JULES FERRY

► SERVICE URBANISME

• Les agents du service urbanisme alternent télétravail et présence physique au pôle urbanisme. Toutes les démarches doivent être faites par téléphone au 01 69 12 50 04 par mail sur : urbanismejuvisy@mairie-juvisy.fr

• Pour consulter des documents ou si votre situation nécessite une rencontre, les agents vous proposeront un rendez-vous.

⚠ **Aucun accueil du public au 18A rue Jules Ferry sans rendez-vous**



SERVICE VIE LOCALE

6 RUE PIVER

• A partir du lundi 18 mai, le service Vie Locale sera présent à l'hôtel de ville de lundi au vendredi.

• Néanmoins, les associations et partenaires seront invités à privilégier au maximum les démarches à distance.

• A partir de cette date le public pourra être reçu mais uniquement sur rendez-vous, à fixer au préalable avec le service.

• Pour toute question, le service Vie Locale demeure joignable en permanence par téléphone au 01 69 12 50 65 ou au 06 28 90 01 20, ou par mail : vielocale@mairie-juvisy.fr.



SERVICES TECHNIQUES

4 RUE DE LA FRONDE

► Les services techniques n'accueillent le public que sur rendez-vous téléphoniques au 01 69 12 32 71 / 01 69 12 32 72

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

- Quand vous avez un rendez-vous, vous êtes accueillis un par un à l'accueil.
- Du gel hydroalcoolique est à votre disposition.
- Durant les échanges, vous devez porter un masque. L'agent en portera un également.

• Les poignées de porte et le mobilier de l'accueil sont nettoyés après chaque visite avec des lingettes désinfectantes.

Merci de votre compréhension

CORONAVIRUS

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Respectez les gestes barrières

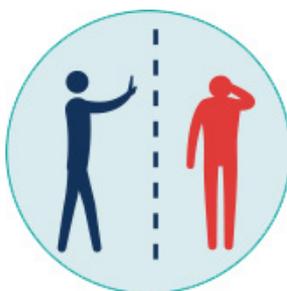


Lavez-vous les mains avec le gel hydro-alcoolique mis à votre disposition



Toussez ou éternuez dans votre coude et utilisez un mouchoir à usage unique

Respectez les distances de sécurité matérialisées sur le sol



Saluez sans se serrer la main, évitez les contacts et gardez une distance d'au moins 1 mètre

Masque obligatoire dans les espaces municipaux

